

*Communiqué*

Contre la surexplotation des « femmes de ménage »

Mme. SCHIAPPA a des intentions
LA FEETS FO VEUT DES ACTES

La Fédération Force-Ouvrière de l'Équipement, de l'Environnement, des Transports et des Services (FEETS-FO) qui regroupe les syndicats FO du secteur Nettoyage-Propreté a pris connaissance le 23 juin dans la presse que « l'amélioration des conditions de travail des salariées du secteur de la propreté, est le nouveau cheval de bataille de la secrétaire d'Etat chargée de l'égalité Femmes-Hommes, Marlène Schiappa » : Le travail en journée.

La FEETS-FO revendique le travail en journée et en binôme depuis longtemps. C'est la solution pérenne pour combattre l'amplitude de la journée de travail.

Ces horaires atypiques rendent invisibles les salariés et contribuent largement à leur précarisation, à leur isolement et à leur pauvreté. Les horaires sont difficiles dans le nettoyage puisque le travail s'effectue souvent tôt le matin, et/ou tard le soir, entraînant de lourdes conséquences en termes d'atteintes à la santé, à la vie familiale et sociale. Ils posent des problèmes de transport et de sécurité, les salariés se retrouvant souvent isolés dans des locaux désertés de leurs occupants.

Ces horaires conduisent également les salariées à mettre au point des stratégies complexes et épuisantes pour pouvoir les concilier ou les cumuler entre eux.

L'indifférence n'est plus acceptable Dans le secteur du nettoyage, le travail est socialement dévalorisé et les salariés en souffrent mais le fonctionnement en sous-traitance, la précarité et l'isolement des situations de travail, la non reconnaissance et rémunération des compétences, l'absence d'évolution professionnelle ont un impact évident sur la souffrance physique et morale.

Dans ce secteur, chaque jour, avec une énergie considérable, des salariés jonglent avec le multi-emploi et la misère salariale.

Dans le travail de nettoyage, la liste est longue des tâches pénibles, des postures inconfortables et sans cesse recommencées. Le travail dans le nettoyage sollicite les corps, les use parfois prématurément.

Les salariés les plus fragiles ou les plus abîmés sont très vite rejetés d'un travail qui nécessite une énergie considérable et où il est parfois fait bien peu de cas de la législation.

En attendant, les grèves se succèdent dans le secteur du nettoyage, où l'exploitation des salariés est des plus dures, comme en témoignent les grèves pour cause de conditions de travail harassantes, la précarité et des salaires très bas.

La FEETS FO exige que les décideurs imposent des clauses sociales contraignantes. Le bon vouloir ne suffit pas!

Le problème de la contractualisation L'une des dimensions essentielles du nettoyage est qu'il repose sur des relations triangulaires entre les donneurs d'ordre, les entreprises prestataires et leurs salariés. Cette singularité se traduit par une contractualisation et une relation au client qui forment la clef de voûte du fonctionnement du secteur et qui déterminent son développement social et économique en fonction des modalités particulières des contrats passés.

*Communiqué*

Plusieurs tendances orientent depuis quelques années la contractualisation entre les donneurs d'ordre et les entreprises de nettoyage.

- un changement dans les termes de la contractualisation, avec le passage d'une obligation de moyens à une obligation de résultats qui induit le transfert de responsabilité des premiers vers les seconds. Ce nouveau type d'obligation requiert une plus grande professionnalisation des entreprises sous-traitantes et de leurs salariés, ce qui n'est pas sans poser des problèmes compte tenu du très faible niveau de qualification et de scolarisation de ces derniers.
- l'élévation du rythme de passation des marchés, autrefois de cinq ans, puis de trois ans et aujourd'hui, pour certains contrats, d'un an renouvelable, imprime une tension entre les entreprises qui se livrent à une concurrence effrénée.
- les prix sont sans cesse tirés vers le bas, chaque passation de contrat étant assortie d'une renégociation à la baisse. La conséquence en est le caractère quasi général du « moins-disant » social. La masse salariale est une composante importante du prix de revient de la prestation effectuée, la renégociation à la baisse des contrats passés avec les entreprises du nettoyage se répercute automatiquement sur les salariés.

Cette situation est et a été dénoncée depuis des années par la FEETS-FO. Les pouvoirs publics se sont à maintes reprises engagés au changement en faisant confiance au marché et aux employeurs pour y parvenir....c'est un échec.

La FEETS FO revendique des mesures règlementaires et au minimum d'être entendue par la Ministre..... comme les patrons vont l'être le 3 juillet prochain.

Pour tout contact : Jean Hédou : 0685127446
Nadia Jacquot : 0643908314